

Réunion Articulation du CEG AXA le 16 Avril 2018 à Madrid

Participants: Hedi BEN SEDRINE, Patricia NUNEZ , Paul DE TORRES , Filipe RICARDO , Daniel FOLGADO, Nieves DEL MORAL, Mayté BONILLA

Nouvelle réunion d'articulation à Madrid en présence des délégations espagnoles et portugaises pour informer et débattre des sujets d'actualités et des travaux du CEG et évoquer la prochaine réunion plénière de Juin à Madrid.



Règlement Intérieur du CEG :

Hedi Ben Sedrine, Secrétaire du CEG AXA, explique la philosophie et la méthodologie qui a amené le Secrétariat à définir le cadre d'une commission en charge de la rédaction d'un règlement intérieur comme prévu par l'accord du CEG de 2009. Quelques extraits des articles, rédigés dans un premier draft, ont été présentés lors de cette réunion.

Filipe interroge le Secrétaire sur le choix des pays qui entrent dans le scope de l'Extra Européen pour le CEG. Le Secrétaire explique que c'est l'idée d'opportunité et de construction avec les élus locaux qui donne une piste pour le choix d'un pays mais aussi un travail avec les élus et la Direction locale. La réussite de l'intégration de ces pays dans l'instance du CEG dépend aussi des négociations que l'on aura avec la Direction du Groupe pour élargir le scope social du CEG.



En réponse à une question de la délégation espagnole, le Secrétaire insiste sur le vote des membres titulaires du CEG au mois de Juin à Madrid car chacun doit s'approprier rapidement ce règlement intérieur et veiller à ce qu'il soit appliqué.

Ce sujet a suscité un grand intérêt de la part des participants qui approuvent l'écriture et l'adoption de ce règlement intérieur. Ceci éclaircira tous les points d'interprétation de l'accord du CEG et permettra de poser et d'anticiper des règles pour garder l'instance en bonne santé.

Désignation en Juin des représentants des salariés au Conseil d'administration d'Axa

Le Secrétaire du CEG a expliqué l'obligation de répondre à la nouvelle législation française, pour laquelle il sera impératif que le Conseil d'administration de la holding AXA SA accueille 2 représentants des salariés du Groupe, eux-mêmes salariés AXA, 1 issu du Comité Groupe France et un 1 issu du CEG en respectant la parité et la diversité géographique. Les désignations devront avoir lieu en Juin, et pour le CEG lors de la plénière.

Feuille de route

La feuille de route du Secrétariat, détaillant le rôle et les attributions de chacun des membres, a été présentée lors de cette réunion. Les 8 commissions créées par le Secrétariat ont été explicitées. Le Secrétaire a souligné l'importance de partager avec les élus locaux cette feuille de route pour que ceux-ci puissent comprendre l'articulation des travaux du CEG et les commissions qui alimentent les réflexions du Secrétariat.

L'expertise qui existe au sein du Secrétariat ou parmi les élus du CEG pourrait être utilisée si besoin dans certaines organismes externes ou commissions internes

En tant que Chargé de Communication, Paul de Torres annonce qu'un projet est en cours pour moderniser le site internet du CEG et intégrer des nouveautés indispensables à la Communication du CEG.

Formation des élus du CEG :

Patricia Nunez, coordinatrice de la Commission Formation, rappelle les termes de l'accord du CEG qui précisent l'obligation pour le Secrétariat d'élaborer une formation destinée aux élus du CEG au cours d'une mandature du Secrétariat.

Cette formation, d'une durée de 3 demi-journées, va être montée et organisée d'ici le mois de novembre, en amont de la réunion plénière. Les sujets à l'ordre du jour sont en cours de définition, mais la déclinaison des accords structurants de l'instance (Accord du CEG, Accord sur l'anticipation du changement, nouveau règlement intérieur) sera un des thèmes retenus pour cette formation.

Le Brexit et ses impacts sur l'instance du CEG pourraient être aussi un sujet de réflexion et de débats à l'ordre du jour de cette formation.

La Direction sera sollicitée pour présenter un ou deux points lors de la dernière demi-journée.

Sujet des impacts du Brexit :

Hedi Ben Sedrine explique aux délégations espagnoles et portugaises les difficultés de maintenir les élus britanniques au sein du CEG suite à la décision du Brexit et aux termes inclus dans l'accord du CEG.



Les élus espagnols et portugais regrettent cette situation qui leur semble inévitable suite aux décisions prises par le Royaume Uni vis-à-vis de l'Union Européenne. Cependant ils souhaitent fortement que l'on trouve une solution pour que les délégués britanniques demeurent au sein de l'instance compte tenu de leur proportion de salariés dans le Groupe. On pourrait essayer par exemple la piste de l'extra européen comme pour la Suisse. Ils souhaitent aussi la diversité reste le squelette du CEG, même si le mode de calcul du nombre de siège par pays est défini dans l'accord du CEG et qui a été signé en son temps.

Une des solutions pourraient être le rajout d'un avenant à cet accord pour garantir une place aux délégués britanniques. En tout état de cause il faut commencer à réfléchir aux pistes possibles et commencer par demander à l'expert Uni auprès du CEG d'aider l'instance sur ce sujet.

Questions au Président

Le Secrétaire du CEG a demandé à ce que chaque délégation lui adresse une question préparée début mai pour les consolider avec celles des autres délégations et les faire remonter au Président. Le temps de parole sera donné à chaque délégation pour les questions spontanées lors de la Plénière

